Nations Unies S/PV.7440

# Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

*Provisoire*

## 7440e séance

Mardi 12 mai 2015, à 10 heures
New York

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | Mme Murmokaitė | (Lituanie) |
| *Membres* : | Angola | M. Lucas |
| | Chili | M. Barros Melet |
| | Chine | M. Wang Min |
| | Espagne | M. González de Linares Palou |
| | États-Unis d'Amérique | M. Pressman |
| | Fédération de Russie | M. Churkin |
| | France | M. Lamek |
| | Jordanie | M. Omaish |
| | Malaisie | M. Ibrahim |
| | Nigéria | Mme Ogwu |
| | Nouvelle-Zélande | Mme Schwalger |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Rycroft |
| | Tchad | M. Mangaral |
| | Venezuela (République bolivarienne du) | M. Henry Alfredo Suárez Moreno |

## Ordre du jour

La situation en Bosnie-Herzégovine

Lettre datée du 29 avril 2015 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire générale (S/2015/300)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)



Document adapté

Merci de recycler

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation en Bosnie-Herzégovine**

**Lettre datée du 29 avril 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/300)**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Serbie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Valentin Inzko, Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/300, qui contient le texte d'une lettre datée du 29 avril 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, transmettant le quarante-septième rapport du Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine.

Je donne maintenant la parole à M. Inzko.

**M. Inzko** (*parle en anglais*) : Dans six mois, quand je prendrai de nouveau la parole devant le Conseil de sécurité, la Bosnie-Herzégovine célébrera le vingtième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton. Au début de juillet, nous allons également commémorer le vingtième anniversaire du génocide de Srebrenica.

Beaucoup a été accompli depuis ce jour très important de novembre 1995, lorsque les efforts de Richard Holbrooke pour négocier un accord mettant fin au conflit le plus tragique qu'a connu l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ont finalement abouti. Depuis lors, la Bosnie-Herzégovine a parcouru un long chemin. Toutefois, il est également vrai que ce qui se produira au cours des six prochains mois va jouer un rôle extrêmement important dans la perception qu'aura le peuple de Bosnie-Herzégovine du vingtième anniversaire de l'Accord de Dayton.

Bien évidemment, la paix n'a pas de prix. On ne doit jamais la tenir pour acquise. Cependant, la paix est un point de départ, et non l'objectif ultime. Il est tout à fait juste qu'après 20 ans, le peuple de Bosnie-Herzégovine – surtout les jeunes – attende beaucoup plus de son pays et de ses responsables politiques. La Bosnie-Herzégovine a le taux le plus élevé de chômage des jeunes en Europe et ils sont nombreux à quitter le pays. Il est en droit d'attendre plus parce que la Bosnie-Herzégovine a le potentiel de garantir à ses citoyens la prospérité et des conditions de vie normales. Je voudrais saisir cette occasion pour encourager les membres du Conseil de sécurité à visiter ce beau pays pour voir de leurs propres yeux ses magnifiques paysages et sa riche diversité culturelle.

Que doit-il donc se produire dans les six prochains mois pour que nous puissions célébrer ce vingtième anniversaire avec le sentiment d'un optimisme renouvelé face à l'avenir et, plus important encore, pour redonner de la vigueur au peuple de Bosnie-Herzégovine? La réponse est très simple : il faut que les autorités qui ont été récemment élues en Bosnie-Herzégovine – et dans le pays en général – joignent leurs efforts pour mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de tirer parti de la nouvelle initiative de l'Union européenne pour la Bosnie-Herzégovine.

Ce qui est réconfortant, c'est que les gouvernements qui sont maintenant en place au niveau de l'État et des entités donnent des signes d'être prêts à commencer à concrétiser l'engagement écrit qui a été adopté en mars et qui a ouvert la voie à l'entrée en vigueur de l'Accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. Toutefois, il faudra des résultats concrets pour progresser. Certaines réformes seront très difficiles à mettre en œuvre, mais elles apporteront de nouvelles possibilités au pays et à ses habitants. Plus précisément, il faudra des résultats concrets qui permettront de créer de nouveaux emplois; d'améliorer le fonctionnement et la fonctionnalité des institutions; et de consolider l'état de droit, particulièrement en ce qui concerne la lutte contre la criminalité et la corruption.

Je suis convaincu que beaucoup peut être accompli en 2015 à condition que le pays et ses dirigeants politiques renouvellent leur engagement à joindre leurs efforts et à œuvrer de concert – à agir comme un seul homme. C'est ce qu'il nous faut voir, et voir rapidement, afin que les nouveaux gouvernements puissent imprimer

un véritable élan à la réforme. La Bosnie-Herzégovine s'est vue offrir une nouvelle chance, et elle doit la saisir. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier sincèrement les Ministres des affaires étrangères, M. Philip Hammond et M. Frank-Walter Steinmeier, d'avoir lancé cette initiative qui a donné une nouvelle chance à la Bosnie-Herzégovine.

Je tiens également à remercier la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^me^ Mogherini, et le Commissaire de l'Union européenne chargé de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage, M. Hahn, d'avoir donné une impulsion à cette initiative. La Haute Représentante, M^me^ Mogherini, s'est déjà rendue trois fois en Bosnie-Herzégovine, et le Commissaire, M. Hahn, y était la semaine dernière et a de nouveau manifesté son attachement à ce pays.

Un nouveau Représentant spécial de l'Union européenne, l'Ambassadeur Lars-Gunnar Wigemark, nous a récemment rejoints à Sarajevo, et je saisis cette occasion pour lui souhaiter une chaleureuse bienvenue et exprimer une nouvelle fois ma ferme détermination à travailler en étroite collaboration avec lui afin d'aider les citoyens et les personnalités politiques qui veulent que le pays aille de l'avant.

Cette initiative offre à la Bosnie-Herzégovine la possibilité de mettre fin à des années de stagnation et de remettre le pays sur les rails en vue de l'avenir meilleur que nous voulons tous pour sa population. Nous devons cependant admettre qu'il n'y aucune garantie de résultats. Existe-t-il une autre solution? Oui, bien entendu. L'autre solution est de continuer de faire comme d'habitude. L'autre solution pour les personnalités politiques est de continuer de mener les politiques passées qui enfoncent toujours plus le pays dans une crise au détriment de tous ses citoyens, des jeunes en particulier.

Je dois être franc : certaines personnalités politiques pourraient être tentées de suivre cette voie négative et dangereuse. Comme je l'ai clairement indiqué dans mon rapport (S/2015/300, annexe), la situation a connu une évolution défavorable ces six derniers mois, avec notamment des remises en cause directes de l'Accord de paix. La déclaration adoptée le 17 avril par l'Assemblée nationale de la Republika Srpska rejetant explicitement l'autorité de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine, est particulièrement préoccupante. La déclaration faite par le parti au pouvoir en Republika Srpska le 25 avril en est un autre exemple. Bien qu'il s'agisse d'un document du parti n'ayant aucun caractère officiel, je trouve néanmoins préoccupant qu'il menace d'organiser un référendum sur l'indépendance en Republika Srpska en 2018. Le problème a donc un nom : référendum; il a également une date : 2018. Comme je l'ai clairement fait savoir à maintes reprises, l'Accord de paix ne donne pas aux entités le droit de faire sécession, et toute tentative de modification de l'Accord de paix requiert l'assentiment de toutes les parties.

Une semaine après que j'ai soumis mon rapport, la Bosnie-Herzégovine a été secouée par un incident choquant, quand un agresseur agissant seul a tué un agent de police et en a blessé deux autres dans un commissariat de police. Je saisis cette occasion pour adresser une nouvelle fois mes condoléances à la famille de l'agent de police qui a perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions. Je souhaite également un prompt rétablissement aux deux agents de police blessés. Les autorités ont réagi rapidement, et une coopération toujours plus étroite entre les autorités à tous les niveaux, dans le pays et dans la région, sera nécessaire pour s'attaquer à un vaste ensemble de problèmes de maintien de l'ordre auxquels le pays doit faire face, y compris la lutte en cours contre le terrorisme, qui, comme nous le savons, est un problème mondial.

Pour terminer mon propos aujourd'hui, j'évoquerai une possibilité offerte par l'Union européenne aux Bosniens de vivre, eux et leurs enfants, dans la prospérité et la dignité. Le moment est venu pour les personnalités politiques de se tourner résolument vers l'avenir dans l'intérêt des Bosniens, des jeunes en particulier. Il est temps que le pays marque une rupture décisive avec le passé en adoptant une nouvelle manière de faire de la politique, qui fasse primer les intérêts des citoyens dans son ensemble. Il est vraiment temps que la Bosnie-Herzégovine s'unisse dans l'action.

J'espère vivement que la visite que le pape François effectuera en juin à Sarajevo contribuera à favoriser un sentiment d'unité dans le pays. Je ne saurais trop insister sur le fait qu'il faut saisir cette occasion. Si des efforts intenses sont déployés et que des résultats sont obtenus dans les semaines et mois à venir, alors nous pourrons attendre avec un réel optimisme la célébration du vingtième anniversaire de l'Accord de paix, en novembre. Il y a en Bosnie-Herzégovine des personnalités politiques et des personnes qui veulent travailler ensemble, de bonne foi, pour faire avancer le pays. Nous devons les appuyer pleinement et de manière dynamique dans les mois à venir.

Le tracé des frontières en Bosnie-Herzégovine est terminé. La division et la sécession sont des stratégies inefficaces qui ont échoué il y a 20 ans. Elles appartiennent aux livres d'histoire; si quelqu'un cherchait à relancer ces stratégies dangereuses – que Dieu nous en préserve –, il faudra réagir avec fermeté et détermination. À cet égard, je continuerai d'assumer avec le plus grand sérieux mes responsabilités au titre de l'Accord de paix.

Comme de plus en plus de personnes en Bosnie-Herzégovine, dans la région et même au-delà en ont maintenant pleinement conscience, l'avenir de cette partie de l'Europe passe par la réintégration de l'intérieur et l'intégration au continent. Ce n'est pas le moment d'être divisés; c'est le moment de jeter à nouveau des ponts. La force montante des personnes tournées vers l'avenir en Bosnie-Herzégovine ne cesse de croître chaque jour, et il s'agit d'une formidable force positive qui transcende les clivages ethniques et religieux et encourage les Bosniens à œuvrer de concert à un avenir meilleur. Par ailleurs, je tiens à informer le Conseil que deux musulmans effectuent actuellement des travaux de rénovation dans une église catholique en Bosnie-Herzégovine. Nous ne devons pas non plus oublier un tel dialogue interreligieux pour un lendemain meilleur.

Nous, la communauté internationale, sommes tenus de prendre conscience de l'importance de ce moment. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour aider les forces du changement positif dans le pays à atteindre leur capacité de montée en puissance. Je dois cependant ajouter que l'appui de la communauté internationale au Bureau du Haut-Représentant diminue de fait et qu'il m'est de plus en plus difficile d'exécuter mon mandat. Ce n'est pas le moment de perdre de vue notre objectif ou de renoncer, et je demande le plein appui du Conseil au moment où nous aidons la Bosnie-Herzégovine à progresser sur la voie de l'intégration à l'Union européenne.

Faisons tout notre possible au cours des six prochains mois pour aider ces peuples à saisir la chance qui est donnée au pays par l'Union européenne afin que l'on se souvienne de 2015 comme de l'année durant laquelle la Bosnie-Herzégovine s'est résolument tournée vers l'avenir. J'espère que c'est ce que nous ferons afin de pouvoir célébrer le vingtième anniversaire de l'Accord de paix en envisageant l'avenir avec un réel optimisme. J'espère que c'est ce que je pourrais indiquer au Conseil lorsque je reviendrai dans six mois, en novembre.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Inzko de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

**M. Pressman** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant, M. Inzko, de son action et de son exposé d'aujourd'hui. Nous lui réaffirmons notre appui ainsi qu'à son bureau, de même qu'au mandat défini par le Conseil et à l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine, et nous saluons ses efforts soutenus en Bosnie-Herzégovine.

Au nom de mon gouvernement, je félicite les Bosniens d'avoir accompli des progrès très encourageants depuis que le Conseil s'est réuni en novembre (voir S/PV.7308), plus particulièrement pour la formation d'un nouveau gouvernement à l'issue des élections générales d'octobre 2014. Bien que ce processus ne se soit pas déroulé sans heurts, il s'agit d'une réalisation majeure qu'il faut saluer. Maintenant que les élections ont été menées à bien et que les gouvernements sont formés, nous encourageons les responsables élus à prendre au sérieux les promesses qu'ils ont faites de mener un ensemble de réformes politiques et économiques ambitieuses et nécessaires, axées en priorité sur l'investissement et la croissance économique. À cet égard, les déclarations des premiers ministres respectifs sont encourageantes, et nous attendons maintenant que ces déclarations se traduisent dans les faits, notamment par la mise en œuvre d'une réforme socioéconomique dont le besoin se fait cruellement sentir.

Nous saluons la décision officielle du Gouvernement bosnien de s'engager en faveur du processus d'intégration de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne, et nous nous engageons à appuyer l'objectif explicite d'intégration euro-atlantique de la Bosnie-Herzégovine. Les 14 dirigeants politiques du pays, sa présidence et son assemblée parlementaire ont pris l'engagement de mener les réformes nécessaires pour que la Bosnie-Herzégovine progresse sur la voie de l'intégration à l'Union européenne, et les États-Unis saluent la décision prise le 21 avril par le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne de conclure l'Accord de stabilisation et d'association avec la Bosnie-Herzégovine. Lorsque cet accord entrera en vigueur, le 1er juin, la Bosnie-Herzégovine aura la possibilité d'accomplir des progrès réels sur la voie de l'intégration à l'Union européenne.

S'agissant de la question spécifique de l'enregistrement des biens des autorités militaires, une des conditions à remplir pour mettre fin à la surveillance internationale de la Bosnie-Herzégovine, nous avons constaté avec satisfaction que les autorités avaient réalisé des progrès en enregistrant trois biens dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Nous continuerons de travailler avec les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine à garantir l'enregistrement des biens restants, de sorte que le pays soit en mesure de mettre en œuvre son plan d'action en vue de devenir membre de l'OTAN.

Nous nous réjouissons aussi des efforts que fait la Bosnie-Herzégovine pour traiter le problème des combattants étrangers en route pour la Syrie. La Bosnie-Herzégovine est partie intégrante de la coalition formée pour contrer l'État islamique d'Iraq et du Levant et a fourni aux forces iraquiennes de sécurité les munitions dont elles avaient besoin. Nous sommes reconnaissants aussi à ce pays de sa participation active à la lutte que nous menons contre l'extrémisme violent.

Les forces armées de la Bosnie-Herzégovine ont grandement bénéficié de la présence de la mission militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (EUFOR) dans leur pays. Comme nous l'avons réaffirmé au Conseil en novembre dernier, les États-Unis appuient pleinement les efforts faits par l'EUFOR pour superviser les forces armées du pays afin de veiller à ce que la Bosnie-Herzégovine dispose des outils nécessaires pour réagir aux crises. Nous nous félicitons de l'active contribution de la Bosnie-Herzégovine aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Les États-Unis partagent aussi les préoccupations exprimées par le Haut-Représentant, M. Inzko, au sujet d'un certain nombre de questions dont il a fait état aujourd'hui et parlé plus en détail dans son rapport (S/2015/300, annexe). L'une de nos plus vives préoccupations ont été les actions continues du Président de la Republika Srpska, M. Dodik, remettant en cause la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. En mars, le Parti social démocrate indépendant de M. Dodik a décidé de boycotter le Parlement fédéral. Et il a fait dernièrement des déclarations remettant en cause l'autorité du Gouvernement fédéral de Bosnie-Herzégovine. Il a promis de présenter une résolution en faveur de l'indépendance de la Republika Srpska sauf si l'entité parvenait à renforcer son autonomie d'ici à la fin de 2017. Il s'agit là d'une fâcheuse volte-face de la part d'un dirigeant qui, il y a moins de deux mois, s'était engagé à poursuivre des réformes qui rapprocheraient encore davantage toute la Bosnie-Herzégovine de l'Europe. Ces réformes portent essentiellement sur l'amélioration de la situation socioéconomique et politique du pays, dans le but d'attirer des investissements et de créer des emplois. Elles visent aussi à répondre aux besoins exprimés sur le terrain et, une fois mises en œuvre, bénéficieront concrètement à tous les peuples de Bosnie-Herzégovine. La rhétorique nationaliste n'est pas seulement contraire aux engagements pris par ces dirigeants, elle menace aussi l'intégrité du pays et les chances d'obtenir une aide économique tant nécessaire. L'Accord de paix de Dayton garantit l'existence aussi bien de la Fédération de Bosnie-Herzégovine que de la Republika Srpska. Nous condamnons dans les termes les plus forts toute agissement visant à saper l'intégrité territoriale de l'État bosnien.

D'autre part, nous sommes aussi préoccupés par le recul de la démocratie en Republika Sprska, dont la loi sur le maintien de l'ordre est un grand et malheureux pas en arrière. La loi qui vise à contrôler les médias en ligne et les réseaux sociaux définit Internet comme un « espace public », et rend donc passibles de poursuites les personnes qui y mènent des activités si le Gouvernement décide que celles-ci représentent une menace à l'ordre public. Les efforts de la Republika Srpska pour contrôler les activités sur Internet par la menace de poursuites constituent une tentative dangereuse et inquiétante de limiter la liberté d'expression. Ce type de censure nuit au renforcement de la démocratie et va à l'encontre des valeurs requises pour l'intégration européenne.

Le non-respect par la Republika Srpska de l'obligation qui lui est faite d'autoriser l'accès en temps voulu du Haut-Représentant aux éléments d'information et aux documents officiels est aussi source de préoccupation. À cet égard, nous demandons de nouveau à toutes les autorités de Bosnie-Herzégovine de coopérer et de répondre à la demande du Haut-Représentant d'accéder aux éléments d'information et aux documents.

À l'approche du vingtième anniversaire de Srebrenica, le 11 juillet, nous devons nous rappeler que si la guerre en Bosnie-Herzégovine est finie, beaucoup reste à faire. Il nous incombe à tous de nous souvenir des horreurs et des atrocités, mais nous avons l'obligation de faire plus que nous souvenir. Nous devons nous opposer vigoureusement et avec constance aux politiques de haine et de discrimination. Nous continuons d'appeler tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine et leurs

dirigeants à œuvrer ensemble dans le cadre d'une vision commune aux fins d'un avenir sûr et prospère – ou, pour reprendre les termes de M. Inzko, aux fins de lendemains meilleurs.

**M. Barros Melet** (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions remercier le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, de la présentation de son rapport (S/2010/300), annexe).

Le Chili est en faveur de la mise en œuvre des Accords de paix de Dayton de 1995, ainsi que de la préservation de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Nous pensons que la mise en œuvre effective de l'Accord et le respect de l'état de droit sont essentiels pour une paix durable en Bosnie-Herzégovine. À cet égard, nous nous réjouissons de la formation du nouveau Gouvernement le 31 mars. Nous exhortons tous les dirigeants politiques à saisir cette occasion pour progresser concrètement vers l'intégration et la réconciliation nationale.

Le Chili déplore l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de Dayton, qui illustre la persistance des désaccords entre partis politiques et la difficulté de former de nouveaux gouvernements dans les divers cantons. Il est nécessaire que les dirigeants politiques des différentes communautés du pays fassent davantage pour favoriser le renforcement des institutions démocratiques, tout en approfondissant les réformes institutionnelles de façon inclusive.

Nous les invitons aussi à s'abstenir de toute rhétorique négative qui sape la cohésion entre les différentes communautés ethniques du pays, entravant ainsi la réconciliation nationale. Par exemple, les appels encourageant les options susceptibles d'ouvrir la voie à la sécession de la Republika Srpska créent une situation critique. Nous appelons à la coopération avec le Haut-Représentant s'agissant d'évolutions susceptibles de nuire à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine.

Nous appuyons les efforts faits par la Bosnie-Herzégovine pour marquer une rupture avec le passé. Nous soulignons aussi l'importance du retour et de la réintégration des réfugiés et des déplacés, ce qui contribuera à réparer le tissu social brisé et constituera une étape essentielle vers la réconciliation nationale. À cet égard, la coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie reste un défi à relever à titre prioritaire pour que les auteurs de génocide, de nettoyage ethnique, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ne restent pas impunis. L'efficacité d'institutions comme le Tribunal contribue au développement de la jurisprudence et à la préservation des principes éthiques de justice et de réparation universellement reconnus.

Nous réitérons notre ferme appui à une Bosnie-Herzégovine stable avec des institutions qui fonctionnent au service de son peuple, dans la paix et la prospérité. Le Chili participe à la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine avec des effectifs de police. Notre participation se poursuit aujourd'hui au sein de l'Opération Althea de la Mission militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine. Il y a cette année 12 ans que la présence militaire chilienne se poursuit sans interruption au sein de cette dernière.

De même, nous appelons la communauté internationale à continuer d'honorer son engagement d'appuyer les aspirations du peuple de Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'à fournir les ressources nécessaires pour l'exécution du mandat délivré en vertu de l'Accord de Dayton.

En conclusion, nous remercions encore une fois le Haut-Représentant du travail effectué dans le cadre de l'action qu'il mène pour renforcer l'état de droit, surveiller le respect des décisions rendues par le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, et faciliter les réformes visant à créer les conditions propices au bon fonctionnement des institutions, à la stabilité sociale et à la prospérité en Bosnie-Herzégovine. Nous soulignons que son Bureau doit continuer de bénéficier de l'appui politique voulu pour s'acquitter de ses fonctions.

**M. Churkin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je souhaite la bienvenue parmi nous à M. Inzko, Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine. Les exposés qu'il présente régulièrement confirment que la situation en Bosnie-Herzégovine reste stable, ce que nous estimons être la base d'un fonctionnement durable des institutions du pays, dans le strict respect de l'égalité entre les trois peuples constitutifs, conformément à l'Accord de Dayton.

La formation, le 31 mars, du nouveau Gouvernement de l'État et des instances dirigeantes des entités, suite aux élections d'octobre qui se sont déroulées de façon démocratique, confirme que les acteurs locaux sont capables de régler leurs problèmes sans l'appui d'un protectorat international. Il importe que se poursuive le processus de transfert de toutes les responsabilités de la situation aux Bosniens eux-mêmes.

La fermeture du Bureau du Haut-Représentant n'a que trop tardé. À cet égard, il faut avant tout réaliser les cinq objectifs et les deux conditions fixés pour sa fermeture. Les problèmes qui n'ont pas été réglés dans ce cadre doivent être résolus par les Bosniens eux-mêmes par le biais d'un dialogue ouvert à tous et sur la base d'un accord entre les trois peuples constitutifs. La tâche exclusive du Haut-Représentant est d'encourager les parties locales à tenir ce dialogue et de chercher des points de convergence, mais au lieu de présenter les mesures qui ont été prises en vue de la fermeture en temps utile du Bureau du Haut-Représentant, le rapport se limite une fois de plus à décrire ce qui s'est passé dans le pays au cours de la période considérée.

Il ne propose aucune solution constructive. Il ne cherche qu'à désigner des coupables. Il n'y a pas de fin aux accusations illégales et injustifiées portées contre les Serbes de Bosnie, qui sapent prétendument l'Accord de Dayton, ainsi que les fondements constitutionnels, la souveraineté et l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine. Une telle approche partisane ne fait que déformer la situation réelle sur le terrain et jeter de l'huile sur le feu. Il ne fait aucune mention des revendications des autres côtés. Les Bosniaques, par exemple, sont en faveur de l'unitarisme, alors que les Croates demandent la création d'une troisième entité, ce que l'on pourrait également considérer comme une violation de l'esprit de l'Accord de Dayton.

On a l'impression que le Haut-Représentant cherche à trouver des prétextes artificiels pour prolonger l'existence d'un bureau qui n'a plus de raison d'être. Il devrait de défaire de son habitude de citer des faits et des chiffres pour décrire la situation en Bosnie-Herzégovine, et se concentrer plutôt sur les mesures concrètes à prendre pour mettre fin à ce protectorat étranger, qui est une insulte à la souveraineté du pays. Si elle agit en ce sens, la communauté internationale reste dans la ligne du vingtième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton. Afin d'avoir une idée objective de ce qui se passe dans le pays, nous recommandons au Secrétaire général et au Conseil de sécurité de lire attentivement le rapport régulier établi par la Republika Srpska, qui appelle l'attention, entre autres, sur les tentatives visant à modifier graduellement l'Accord de Dayton vers une plus grande centralisation de la Bosnie-Herzégovine et à saper l'autonomie constitutionnelle des entités et la fonctionnalité de l'État dans son ensemble.

Conscients de l'importance que revêt la présence prolongée de la force de maintien de la paix de l'Union européenne Althea pour assurer la stabilité de la Bosnie-Herzégovine dans le contexte de l'application de l'Accord de paix de Dayton, nous nous opposons à l'utilisation de la présence internationale en tant qu'instrument propre à accélérer l'intégration du pays dans l'Union européenne (UE) et dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). À cet égard, nous sommes préoccupés par le fait que le Haut-Représentant interprète son mandat de manière arbitraire en ce qui concerne certains aspects civils de l'Accord de Dayton et pousse à l'intégration dans l'OTAN et l'UE. Il est inacceptable, tout d'abord, que le Haut-Représentant se fixe de nouvelles tâches qui vont au-delà du mandat de l'Accord de paix, des décisions de la conférence de mise en œuvre et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ensuite, des décisions d'une telle portée ne peuvent pas être imposées de l'extérieur; elles doivent être le résultat de la décision souveraine et volontaire des trois peuples constitutifs.

Pour terminer, je voudrais attirer votre attention sur des tendances qui devraient susciter de véritables inquiétudes, dans le contexte non seulement de la Bosnie-Herzégovine, mais aussi de la région dans son ensemble. Je parle de la montée de l'extrémisme au sein de la population bosniaque en Bosnie-Herzégovine et dans les autres communautés musulmanes des Balkans occidentaux. Cette menace doit être considérée et évaluée comme il convient. L'acte terroriste perpétré dans la ville de Zvornik, le 22 avril, par un islamiste armé qui a attaqué un poste de police, est la confirmation de cette tendance. Une attention particulière doit être accordée à la participation de Bosniaques aux conflits du Moyen-Orient du côté des organisations terroristes internationales. Des centaines de citoyens ont rejoint l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et le Front el-Nosra en passant par la Bosnie-Herzégovine, qui sert également de voie de transit pour les combattants venus d'Europe de l'Ouest. Nous saluons les efforts déployés par Sarajevo pour amener les combattants étrangers et leurs facilitateurs à répondre davantage des actes qu'ils commettent à l'étranger.

L'année dernière, des modifications ont été apportées au code pénal afin de limiter le recrutement de Bosniaques dans l'EIIL et d'autres formations illégales à l'étranger. Les institutions bosniennes chargées du maintien de l'ordre mènent des opérations spéciales pour identifier ces réseaux et arrêter les moujahidin locaux. Dans le même temps, comme la pratique l'a montré, ces actions et mesures demeurent insuffisantes et ne permettent pas de réduire l'influence

exercée par les islamistes. Bien sûr, dans la situation fragile d'après-conflit qui règne dans les Balkans, ce phénomène est particulièrement dangereux. Cela a été confirmé par la récente flambée d'affrontements interethniques et interconfessionnels en Macédoine, autre pays multinational, et dans les régions voisines.

**M. Ibrahim** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Haut-Représentant, M. Valentin Inzko, de son exposé et du rapport complet qu'il a présenté au Conseil (S/2015/300, annexe). Étant donné qu'il s'agit de la première séance du Conseil de sécurité où la Malaisie rencontre le Haut-Représentant, M. Inzko, je tiens à exprimer le ferme appui de mon pays à son action et à son engagement à mener à bien la mise en œuvre de l'Accord de paix de Dayton.

La Malaisie se félicite de la formation du Gouvernement de Bosnie-Herzégovine en mars 2015, à l'issue des septièmes élections générales qui ont eu lieu en octobre de l'année dernière. L'engagement du nouveau Gouvernement d'accorder la priorité à un programme de réformes, en particulier dans le secteur de l'économie, est un pas dans la bonne direction. Nous exhortons les dirigeants et partis politiques du pays à serrer les rangs et à intensifier les efforts qu'ils mènent, sur la base de la responsabilité collective, pour réformer l'économie du pays. L'absence de progrès dans les réformes socioéconomiques ces dernières années, comme cela a été souligné dans les rapports précédents du Haut-Représentant, ne doit pas perdurer. Le chômage, en particulier chez les jeunes, ainsi que l'accélération de l'exode des cerveaux, doivent être traités d'urgence. Nous avons constaté quels dommages cette situation pouvait causer au début de l'année dernière, lors des manifestations de masse et des émeutes de la population, qui réclamait un meilleur avenir et une meilleure qualité de vie pour elle-même et ses enfants.

Le développement économique ne peut se faire que lorsque la situation politique est stable. À cet égard, la Malaisie partage les préoccupations du Haut-Représentant concernant les politiques égoïstes de certains milieux qui sèment la discorde en Bosnie-Herzégovine. Il s'agit là d'un jeu dangereux pour l'avenir du pays, compte tenu en particulier des traumatismes de son histoire. Nous exhortons donc toutes les parties à redoubler d'efforts en vue de la réconciliation nationale, afin d'assurer la stabilité politique du pays.

Nous prenons acte du fait que cette année marque le vingtième anniversaire des Accords de paix de Dayton. Nous espérons que ce sera une bonne occasion pour toutes les parties de renouveler leur engagement à appliquer l'Accord de Dayton. Les efforts visant à torpiller ou à réviser l'Accord de paix de Dayton doivent cesser. Nous prenons également note de la priorité accordée par les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine à l'intégration à l'Union européenne (UE), pierre angulaire de leur politique étrangère. Nous saluons les progrès réalisés par la Bosnie-Herzégovine vers la réalisation de cet objectif avec la conclusion récente de l'Accord de stabilisation et d'association avec l'UE le mois dernier. Nous pensons que cela permettra au pays d'accélérer ses réformes dans les domaines de l'économie, de la primauté du droit et de la bonne gouvernance pour un avenir de paix, de stabilité et de prospérité au sein de l'UE, comme le souhaite son peuple.

La Malaisie réaffirme son attachement à l'indépendance, la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Nous appuyons depuis longtemps le pays dans ses efforts de reconstruction après la guerre et continuerons de le faire. Nos investissements en Bosnie-Herzégovine dans les domaines de l'immobilier, de la construction, de l'énergie, de l'éducation et du renforcement des capacités visent à renforcer les fondements socio-économiques du pays en vue d'assurer sa croissance et sa prospérité. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour amener les groupes ethniques à œuvrer de concert à l'intégration économique et sociale, la Malaisie cherche à associer les trois principaux groupes ethniques du pays à ses différents projets d'investissement. D'après notre propre expérience multiraciale et multireligieuse, nous estimons qu'il s'agit là d'une formule gagnant-gagnant qui permettra à tous d'assurer un avenir uni, stable et prospère à la Bosnie-Herzégovine.

Pour terminer, la Malaisie se tient prête à jouer un rôle constructif au Conseil sur la question de la Bosnie-Herzégovine. Nous réaffirmons notre détermination inébranlable à contribuer à l'édification du pays, notamment en ce qui concerne la démocratie, la réconciliation et le progrès économique.

**M. Henry Alfredo Suárez Moreno** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, de son exposé.

La République bolivarienne du Venezuela réaffirme que la pleine conformité avec le droit international – tel qu'exprimé dans les principes de non-ingérence; de respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance politique

des États; et de règlement pacifique des différends – est fondamentale pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Tout en plaidant pour un règlement pacifique de la question de la Bosnie-Herzégovine, nous appuyons la mise en œuvre de l'Accord-cadre général pour la paix, car nous estimons qu'il est le fruit d'un consensus politique entre les parties concernées. C'est la raison pour laquelle nous sommes favorables à ce que le Haut-Représentant mène ses activités de manière impartiale, transparente et constructive, tout en garantissant une démarche équilibrée et prudente prenant en compte les opinions et les points de vue des acteurs concernés.

Nous pensons que la communauté internationale doit continuer d'aider la Bosnie-Herzégovine à mettre en œuvre l'Accord de paix et, à cette fin, nous demandons que soient garanties la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. La responsabilité de la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix de Dayton incombe au premier chef au Gouvernement et au peuple de ce pays, et cette obligation doit être remplie de manière souveraine, avec l'appui de la communauté internationale.

Il nous est agréable de voir que la situation politique est restée stable en Bosnie-Herzégovine jusqu'au 21 avril 2015. Nous déplorons l'attentat terroriste perpétré contre un poste de police dans la ville de Zvornik en Republika Srpska à la fin du mois d'avril, engendrant de nouvelles tensions politiques et sociales.

La mission militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine a mené à bien ses activités dans le cadre du mandat qui lui avait été confié, en collaboration avec les autorités nationales, dans le but de créer un environnement sûr pour les citoyens issus de tous les groupes ethniques vivant dans le pays.

Nous exprimons notre solidarité et notre appui à la Bosnie-Herzégovine pour son attachement sans faille à la paix et à la stabilité dans l'intérêt de ses citoyens. À cet égard, nous salons les politiques mises en place par le Gouvernement bosnien pour empêcher que des ressortissants de ce pays ne soient recrutés par l'État islamique d'Iraq et du Levant et le Front el-Nosra pour prendre part aux conflits armés en Syrie et en Iraq en tant que combattants terroristes étrangers.

Sur le front politique, nous nous félicitons de la formation du nouveau Gouvernement après les élections d'octobre 2014, signe encourageant pour les nouveaux dirigeants, qui doivent désormais poursuivre leur travail afin de relever les principaux défis du pays. Nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts en faisant montre d'une volonté et d'un courage politiques renforcés pour promouvoir la confiance et travailler de concert dans le cadre du droit international. Ce sont là des aspects nécessaires pour parvenir à une solution politique juste et durable, dans l'intérêt des parties et de l'ensemble de la région.

**M^me^ Ogwu** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Inzko, de son exposé et de sa présentation du quarante-septième rapport sur le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine (S/2015/300, annexe). Nous avons soigneusement étudié ledit rapport et pris bonne note des principaux points qui y figurent.

Le Nigéria se réjouit de voir qu'à la suite des élections d'octobre 2014 et la proclamation des résultats des élections en novembre 2014, les gouvernements et les législatures ont été mis en place aux niveaux de l'État, des entités et des cantons. Nous encourageons les dirigeants politiques des cantons dans lesquels les gouvernements n'ont pas encore été formés à s'efforcer tous ensemble de régler leurs différends relatifs à la répartition des postes ministériels. Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine continue d'être remis en cause. Les déclarations et les agissements clivants des dirigeants politiques qui menacent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'État sont contraires à l'esprit de l'Accord de paix de Dayton. Les personnalités publiques doivent s'abstenir de faire des déclarations incendiaires en faveur de la sécession, au risque de nuire à la stabilité du pays et de toute la région.

Tous les intéressés doivent bien comprendre que la Constitution de la Bosnie-Herzégovine ne pourvoit nullement à la sécession de l'une ou l'autre entité. Nous pensons que les intérêts des entités peuvent et doivent s'intégrer au sein d'une Bosnie-Herzégovine unie. Le rejet de l'autorité de la Cour constitutionnelle au niveau des entités est également une source de profonde préoccupation. Il s'agit là d'une remise en cause directe de l'état de droit et de l'indépendance de la magistrature, deux éléments essentiels de la gouvernance démocratique. Nous exhortons toutes les entités à respecter les décisions de la Cour comme étant définitives et obligatoires, conformément aux obligations qui leur incombent dans le cadre d'un

régime démocratique. Les boycottages et les abandons de séance entravent les activités de la Chambre des représentants et de la Chambre des peuples. Bien que nous reconnaissions le droit des parlementaires à protester, nous les invitons à le faire de manière à ce que la législature puisse continuer de fonctionner sans entrave.

En dépit de ces obstacles, les deux chambres législatives ont nommé leurs dirigeants et élu leurs organes de travail, ce qui constitue une avancée positive et marque une étape importante vers le développement. Nous prenons également note du fait que les commissions de travail interparlementaires ont été nommées. Nous appelons toutes les parties concernées à travailler avec diligence afin de résoudre leurs différends quant à la composition de la Commission mixte de contrôle des services de renseignement et de sécurité de la Bosnie-Herzégovine.

Nous notons que le Parlement a adopté un amendement au Code pénal de la Bosnie-Herzégovine. Nous sommes toutefois inquiets du fait que l'amendement ait été jugé insuffisant pour mettre le Code pénal en conformité avec les normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Compte tenu de l'importance de combler les vides juridiques susceptibles d'être exploités pour financer le terrorisme, nous engageons les dirigeants parlementaires à prendre des mesures afin de renforcer le Code pénal. En termes de sécurité publique et de maintien de l'ordre, nous notons avec préoccupation que la police bosnienne est confrontée au problème des pressions politiques, qui retardent la constitution des comités de sélection indépendants chargés de nommer les directeurs de la police. Nous félicitons le Bureau du Haut-Représentant de sa collaboration avec divers acteurs afin d'actualiser la législation sur la police. Nous espérons que ces réformes renforceront l'indépendance et l'efficacité opérationnelle de la police.

Nous tenons à rendre hommage au Haut-Représentant pour les efforts inlassables qu'il consent pour s'acquitter de son mandat. Nous appuyons sans réserve son appel en faveur de la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires à son bureau. Nous sommes d'avis que cela renforcerait grandement son action

**M^me^ Schwalger** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : L'exposé et le rapport présentés aujourd'hui par le Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine (S/2015/300, annexe) ont la franchise de mettre en avant les sujets de préoccupation, tout en montrant également qu'au cours de la période considérée, certains faits encourageants importants sont survenus.

La Nouvelle-Zélande se félicite de la formation d'un nouveau gouvernement en Bosnie-Herzégovine dans le sillage des élections d'octobre 2014. Les modalités électorales étant complexes, la tenue d'élections pacifiques et l'entrée en fonctions sans heurt du Gouvernement dûment élu constituent un succès remarquable. Nous souhaitons plein succès au Gouvernement face aux nombreux défis qu'il aura à relever. La résolution de ces problèmes nécessitera une forte volonté politique et une ferme détermination.

L'engagement des représentants de tous les bords politiques en faveur des réformes sociales et économiques, en vue d'établir des relations plus étroites avec l'Union européenne via l'Accord de stabilisation et d'association, constitue une mesure positive. Les réformes socioéconomiques et celles destinées à assurer une bonne gouvernance, qui font partie de ce processus, profiteront à l'ensemble de la population de Bosnie-Herzégovine. Le renforcement des institutions et de l'état de droit étaiera la stabilité et la prospérité durable au sein d'un État fonctionnel. Nous encourageons la communauté internationale, et en particulier les pays voisins de la région et l'Union européenne, à soutenir la Bosnie-Herzégovine dans ses efforts à entreprendre les futures réformes, certes difficiles, mais nécessaires.

Bien qu'un débat sain stimule une démocratie saine, l'exploitation du plein potentiel d'un pays requiert de toutes les parties qu'elles partagent l'aspiration commune à bâtir un avenir uni et prospère. Les déclarations clivantes évoquées une fois encore dans le rapport du Haut-Représentant sont donc préoccupantes. Les tentatives visant à saper l'unité du pays, comme par exemple les appels à un référendum sur la sécession, détournent l'attention de l'important programme de réformes que la Bosnie-Herzégovine doit entreprendre. Comme le Haut-Représentant l'a fait remarquer, ces actions remettent directement en question les principes fondamentaux de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine. Nous espérons que cette rhétorique pourra bientôt être reléguée au passé et que la Bosnie-Herzégovine tout entière pourra aller de l'avant dans un esprit de réconciliation.

Vingt ans après l'Accord de paix de Dayton, les progrès sont manifestes, mais il reste encore beaucoup à

faire. Les cinq objectifs et les deux conditions fixés par le Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix pour procéder à la fermeture du Bureau du Haut-Représentant n'ont pas encore été réalisés. Si l'avenir de la Bosnie-Herzégovine est, comme cela devrait être le cas, entre les mains de ses citoyens, la communauté internationale a la responsabilité d'encourager et d'aider le pays. À cette fin, la Nouvelle-Zélande réitère son attachement à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine et lui souhaite plein succès sur la voie de l'unité, de la stabilité et d'une paix durable.

**M. Lamek** (France) : Je remercie moi aussi le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Inzko, pour sa présentation, et je m'associe pleinement à l'intervention qui sera prononcée au nom de l'Union européenne dans quelques instants. Je vais concentrer mon intervention sur trois points.

Je dirai un mot d'abord sur la dynamique politique. Le peuple bosnien a pu exercer, en octobre dernier, son devoir démocratique et s'est choisi de nouveaux représentants. Signe que de nombreux points restent encore à améliorer, le processus de désignation de l'exécutif a pris un retard important et n'a finalement abouti que fin mars. Nous nous félicitons toutefois de voir une nouvelle équipe en place, que ce soit dans les deux entités du pays ou au niveau de l'État, où la présidence tripartite s'est rapidement mise au travail, et collabore de façon constructive avec le bureau du Haut-Représentant et l'Union européenne.

La tâche qui attend les autorités bosniennes est considérable et les Bosniens attendent de leurs dirigeants qu'ils se montrent à la hauteur. Refusant de succomber aux discours attisant les fractures ethniques, le peuple bosnien a montré dans son ensemble la priorité qu'il accordait à l'amélioration de la situation socio-économique. Il s'agit en effet d'un chantier majeur pour le pays qui, chaque année, assiste impuissant à l'exil de ses jeunes talents, faute d'opportunités et de perspectives d'avenir. Nous exhortons les autorités bosniennes à agir dans ce domaine dans les plus brefs délais.

Je passe maintenant à un sujet important, l'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine. C'est avant tout dans le but d'améliorer les conditions socio-économiques du pays que s'inscrit l'initiative de relance prise par l'Union européenne à l'égard de la Bosnie-Herzégovine dont l'intégration européenne demeure une priorité stratégique et est un souhait exprimé par les Bosniens eux-mêmes, n'en déplaise ce que pensent certains en-dehors de la Bosnie-Herzégovine. Les blocages constatés depuis plusieurs années ne pouvaient raisonnablement se poursuivre, alors que la plupart des États voisins enregistraient des progrès considérables sur cette voie. C'est dans cet esprit que l'Union européenne a décidé de donner une impulsion nouvelle à ce processus qui, je le répète, répond aux vœux de la population bosnienne.

L'arrivée aux affaires d'une nouvelle équipe gouvernementale constitue l'occasion idéale de faire un pas de plus vers l'intégration et nous nous félicitons de l'accueil positif apporté jusqu'à présent à l'initiative de l'Union européenne par la Bosnie-Herzégovine, aussi bien la présidence que le Parlement et les principales forces politiques. L'engagement écrit pris par les autorités doit ouvrir la voie aux réformes socio-économiques dont a tant besoin le pays et qui lui permettront de se rapprocher de ses voisins européens. Conséquence logique de cet engagement, l'Accord de stabilisation et d'association entrera en vigueur dans quelques semaines, ce dont nous nous réjouissons. L'imminente présidence bosnienne du Conseil de l'Europe, qui démarrera le 19 mai prochain, sera également l'occasion pour la Bosnie-Herzégovine d'affirmer sa volonté d'un rapprochement européen par son attachement aux principes fondamentaux garantis par la Convention européenne des droits de l'homme et chers à l'Union européenne.

Enfin, je dirai un mot sur le cadre institutionnel existant. L'Europe tout entière souhaite participer à la transformation de la Bosnie-Herzégovine, et assister à son intégration en tant que pays uni, souverain et jouissant de sa pleine intégrité territoriale. À cet égard, il est inadmissible que les vieilles thèses nationalistes trouvent encore des voix, mettant ainsi en péril l'unité et la stabilité du pays. Nous réaffirmons notre appel à mettre fin à toute action ou tout propos susceptibles de diviser le pays. Notre message est clair : il ne saurait y avoir de remise en cause de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine.

Nous appelons également l'ensemble des parties à coopérer pleinement avec le Haut-Représentant, conformément à l'Accord de Dayton, qui constitue le cadre de référence de l'action de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine, et je rends hommage à cet égard au Haut-Représentant et à ses équipes pour leur engagement visant à garantir le cadre qui a permis de préserver la paix depuis 20 ans en Bosnie-Herzégovine. Pour autant en parallèle, la réflexion sur la reconfiguration du Bureau du Haut-Représentant doit

être poursuivie. Cette réflexion s'appuie sur le constat que la persistance des difficultés politiques nous oblige à repenser et à adapter notre stratégie. Maintenir coûte que coûte un dispositif datant des années 1990 ne rend pas service à la Bosnie-Herzégovine, alors que la situation en Bosnie-Herzégovine et dans la région a considérablement évolué. Nous souhaitons donc renforcer la cohérence du dispositif international en Bosnie-Herzégovine en recherchant partout la complémentarité du Bureau du Haut-représentant avec le celui de l'Union européenne dont le leadership est aujourd'hui avéré.

Je ne saurai conclure sans évoquer ce passé douloureux qui ne cesse de se rappeler à nous. Nous nous apprêtons à tristement commémorer cette année le vingtième anniversaire des sombres événements de Srebrenica, qualifiés de génocide par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Nous espérons que le pays pourra, à cette occasion, démontrer qu'il a su dépasser les rancœurs anciennes et faire preuve d'unité nationale. L'avenir de la Bosnie-Herzégovine passe en effet par la collaboration toujours plus étroite entre les entités qui la composent, sur la base de l'égalité et du respect mutuel. À cet égard, la réconciliation intercommunautaire est essentielle pour consolider le sentiment d'appartenance à une histoire et à une destinée communes, préalables à la construction d'un avenir commun. L'Union européenne, comme la France, se tiendra aux côtés des Bosniens dans ce processus

**M. González de Linares Palou** (Espagne) : Je remercie le Haut-Représentant, l'Ambassadeur Valentin Inzko, pour sa présentation et pour son rapport détaillé (S/2015/300, annexe), couvrant la période allant du 21 octobre 2014 au 21 avril 2015. Je salue également la présence au Conseil de la Représentante permanente de la Bosnie-Herzégovine.

L'Espagne est un pays ami et partenaire de la Bosnie-Herzégovine. Les liens qui nous unissent sont étroits, et non seulement au niveau politique, car il existe également une grande proximité entre nos citoyens qui s'est renforcée et s'est prolongée depuis lors. C'est pourquoi cette séance revêt pour nous une importance particulière car il s'agit, depuis que l'Espagne est au Conseil de sécurité, la première occasion que nous avons de participer à un débat sur cette question.

Je tiens tout d'abord à réitérer l'appui de l'Espagne au travail mené par le Bureau du Haut-Représentant, ainsi que les pays et les organisations internationales qui font partie du Conseil de mise en œuvre de la paix. Mon pays souhaite que les cinq objectifs et les deux conditions qui demeurent nécessaires pour la fermeture du Bureau soient réalisés au plus tôt. C'est pourquoi nous appelons tous les acteurs concernés à agir dans ce sens. Tant que cela ne se concrétisera pas, le travail du Haut-Représentant restera nécessaire.

Nous sommes à quelques mois de célébrer le vingtième anniversaire de l'Accord de Dayton, qui a jeté les bases de la paix et de la stabilité et a permis d'ouvrir la voie aux progrès politiques, économiques et sociaux de la Bosnie-Herzégovine et, par conséquent, de la région tout entière. Je tiens à souligner son importance et à appeler tous les acteurs politiques de Bosnie-Herzégovine à continuer, sur cette base, à renforcer la stabilité et la fonctionnalité du pays, ainsi que la prospérité que nous lui souhaitons tous.

Toujours dans ce contexte, je tiens aussi à rappeler que l'Espagne appuie la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, telles que consacrées par l'Accord de paix de Dayton. Ces principes, conjugués à des relations de coopération constructives avec ses voisins et au respect des conditions et acquis communautaires, sont le seul moyen pour la Bosnie-Herzégovine d'avancer dans le processus d'intégration européenne.

L'Espagne souscrit pleinement à la déclaration que fera tout à l'heure l'observateur de l'Union européenne et, avec les autres membres de l'Union, nous nous félicitons de la prochaine entrée en vigueur de l'Accord de stabilisation et d'association. Avec cette avancée, l'Union européenne fait une fois de plus la preuve de son appui résolu à la Bosnie-Herzégovine et à l'avenir européen de ce pays.

Dans le même temps, l'engagement écrit de la présidence tripartite, qui a ensuite été signé par les partis politiques et adopté par l'Assemblée parlementaire, constitue l'attachement formel de toutes les institutions et de tous les représentants des citoyens de Bosnie-Herzégovine à ce processus. Nous espérons qu'ils vont avancer dans la mise en œuvre des réformes, notamment celles prévues dans le Pacte pour la croissance et l'emploi et celles d'ordre constitutionnel relatives aux fonctions des institutions de l'État. Nous sommes sur la bonne voie, mais il reste beaucoup à faire.

L'Espagne s'associe une nouvelle fois aux appels lancés aux dirigeants politiques de la Bosnie-Herzégovine pour qu'ils avancent de manière résolue et sans tarder sur la voie des réformes, conformément aux

engagements pris. La création d'un mécanisme efficace de coordination prend à cet égard toute son importance. Aujourd'hui toutes les circonstances sont réunies pour ce faire et il faut en tirer parti. Je pense notamment à l'accord récent sur la formation des gouvernements qui seront constitués à tous les niveaux suite aux élections d'octobre dernier, qui est une bonne nouvelle. Il faut profiter de la dynamique actuelle et utiliser de manière résolue et responsable la légitimité indéniable que ces élections confèrent au processus en cours.

En guise de conclusion, je voudrais dire que ces dernières élections, outre qu'elles donnent toute sa légitimité à la dynamique actuelle, s'accompagnent aussi d'exigences et de responsabilités. Les citoyens de Bosnie-Herzégovine ont exprimé leur désir de progrès et d'évolution. Ils ont fait entendre leur voix. Il faut maintenant les écouter et agir en conséquence, sans retard.

**M. Rycroft** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant, M. Inzko, de son exposé d'aujourd'hui. Il est particulièrement opportun que ma première déclaration à l'occasion d'un débat du Conseil de sécurité concerne la question de la Bosnie-Herzégovine. Au début de ma carrière, j'ai en effet fait partie de la délégation britannique présente aux pourparlers de paix de Dayton, et j'ai vu personnellement comment la communauté internationale, sous la direction de Richard Holbrooke, s'est rassemblée pour aider à mettre fin à plusieurs années de conflit violent. Par la suite, en tant qu'Ambassadeur du Royaume-Uni à Sarajevo, de 2005 à 2008, j'ai pu constater les progrès réalisés par la Bosnie après cette guerre et observer les premiers pas de ce pays vers un avenir au sein de l'Union européenne et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Même si ces avancées ont été hésitantes, le Royaume-Uni a toujours été un ardent défenseur de la stabilité et de la prospérité à long terme de la Bosnie-Herzégovine. Il me plaît de réaffirmer sans équivoque cet attachement aujourd'hui au Conseil de sécurité.

Cette année, les dirigeants politiques de la Bosnie ont une occasion qu'ils ne peuvent pas manquer, celle de stopper la dérive et d'accélérer le cheminement vers un avenir meilleur. Ils ont la possibilité de mettre en œuvre les réformes socioéconomiques que leurs concitoyens attendent et méritent. Nous devons tout faire pour les appuyer. J'estime qu'il est trois domaines dans lesquels nous pouvons le faire.

Premièrement, nous devons tous soutenir pleinement l'initiative de l'Union européenne concernant la Bosnie-Herzégovine, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni sont à l'origine. L'engagement écrit de procéder à des réformes signé par les dirigeants politiques de la Bosnie, y compris ceux de la Republika Srpska, est un signe que cette initiative peut réussir. L'Union européenne s'acquittera de sa part du marché et l'Accord de stabilisation et d'association entrera prochainement en vigueur. Cet accord ayant été signé, il y a 7 ans, alors que j'étais Ambassadeur du Royaume-Uni en Bosnie, je suis à la fois stupéfait et déçu qu'il ne soit pas déjà entré en vigueur.

Les dirigeants de la Bosnie doivent maintenant profiter de la dynamique actuelle pour procéder à une réforme véritable. Leurs actes doivent être à la hauteur de leurs engagements écrits. Stabiliser et stimuler l'économie bosnienne doit être leur priorité, car en moyenne trois jeunes Bosniens sur cinq n'ont pas de travail. Le mécontentement de la population gagne du terrain. Les multiples niveaux du Gouvernement bosnien doivent désormais définir leur programme de réforme.

Si les dirigeants bosniens ne saisissent pas cette occasion de réformer, la colère qui a agité les rues de Sarajevo l'an passé pourrait bien réapparaître. La violence et les atteintes à l'ordre public ont montré que les tensions affleurent encore à la surface. Elles se sont manifestées à plusieurs reprises cette année, et nous condamnons l'attaque inacceptable qui a visé un commissariat de police à Zvornik le mois dernier. Mais si ces attaques sont relativement rares, leurs effets peuvent être profonds.

Deuxièmement, le Conseil doit maintenir son appui afin de préserver la sécurité et la stabilité en Bosnie-Herzégovine. Le soixante-dixième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et le vingtième anniversaire du génocide de Srebrenica cette année montrent que chaque génération de Bosniens, de Bosniaques, de Croates et de Serbes a connu un conflit. Tant que la sécurité et la stabilité ne seront pas solidement enracinées en Bosnie-Herzégovine, il nous faudra tout mettre en œuvre pour convaincre la génération actuelle que nous sommes sincères lorsque nous disons : plus jamais ça!

Le Royaume-Uni estime que la poursuite de la présence de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne (EUFOR), dotée d'un mandat exécutif, est le meilleur moyen de fournir cette garantie. Nous plaidons pour le maintien de cet atout indispensable lorsque viendra le moment du renouvellement de son mandat

en novembre. Nous appuyons également la poursuite de l'action du Haut-Représentant et ses efforts en faveur de la réalisation des cinq objectifs et des deux conditions fixés alors que j'étais en poste à Sarajevo et qui n'ont toujours pas été complètement remplis.

La communauté internationale, collectivement, a un rôle constant à jouer s'agissant de dissuader ceux qui remettent en question la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. La déclaration, le mois dernier, du Parti social démocrate indépendant sur l'indépendance de la Republika Srpska montre que certains en Bosnie-Herzégovine continuent de se complaire dans la division. Mais leur proposition d'organiser un référendum est clairement contraire à l'Accord de paix de Dayton. La Republika Sprska n'a aucun droit à la sécession. Les frontières ne seront pas redessinées. La position de l'Union européenne est aussi simple que claire : seul un État uni, à même de fonctionner et efficace se verra proposer de devenir membre de l'Union européenne, lorsqu'il aura réuni toutes les conditions.

Enfin, troisième point, en novembre nous célébrerons le vingtième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton. Depuis deux décennies, les dirigeants politiques de la Bosnie, appuyés par la communauté internationale, ont pour tâche de dépasser leurs intérêts étroits et de trouver un terrain d'entente. Ils n'y arrivent pas toujours, mais ils continuent de pouvoir compter sur notre appui. Cette année, les dirigeants nouvellement élus de la Bosnie-Herzégovine ont la possibilité de montrer au Conseil qu'ils peuvent agir dans l'intérêt national collectif et mettre fin aux années de stagnation. Nous ne pouvons pas le faire à leur place.

Tout comme à Dayton, il y a presque 20 ans, et lorsqu'ils ont signé l'Accord de stabilisation et d'association, il y a sept ans, ils ont montré par leur attachement à l'initiative de l'Union européenne, qu'ils pouvaient parvenir au consensus, qu'ils pouvaient procéder à une vraie réforme et qu'ils pouvaient mettre de côté leurs divergences dans l'intérêt supérieur de la croissance économique, de la stabilité et de la prospérité. Ils doivent au peuple bosnien de ne pas manquer cette occasion.

**M. Omaish** (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Haut-Représentant, M. Inzko, de son exposé. La Jordanie a pris note des conclusions du quarante-septième rapport du Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine (S/2015/300, annexe). Le rapport fait état de plusieurs évolutions positives que nous saluons. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par les agissements qui continuent de remettre en question les principes fondamentaux de l'Accord de paix de Dayton.

L'accord conclu par les parties bosniennes en vue de la formation du Gouvernement actuel a mis la Bosnie-Herzégovine sur la voie de la normalisation. La Jordanie salue la formation de ce nouveau Gouvernement et l'appelle à poursuivre les efforts afin de répondre aux aspirations du peuple bosnien sur les plans politique, économique et social. La Jordanie applaudit aux efforts consentis de façon générale dans le domaine des réformes à faire en Bosnie-Herzégovine, mais elle réaffirme également la nécessité de faire des efforts supplémentaires, surtout dans les domaines de l'état de droit, de la lutte contre la corruption et d'autres questions de la plus haute importance pour la Bosnie-Herzégovine. Et afin que ce pays puisse relever ces défis, les autorités actuelles, les dirigeants des partis et l'élite politique, quelles que soient leurs divergences, doivent œuvrer ensemble afin d'y faire face collectivement.

Dans la conjoncture économique difficile que traverse la Bosnie-Herzégovine, toutes les parties prenantes se doivent d'être solidaires afin de relancer l'économie fragile et affaiblie du pays. Cela incombe au premier chef aux Bosniens, qui doivent s'employer à réunir les conditions favorables à la relance économique, mais nous exhortons aussi la communauté internationale à poursuivre son appui à la Bosnie-Herzégovine pour soutenir ce secteur vital et nous exhortons de même tous les pays de la région à développer et cimenter leurs relations avec la Bosnie-Herzégovine.

Dans la même veine, la Jordanie, dans l'optique d'un renforcement de l'intégration régionale de la Bosnie-Herzégovine, se félicite de l'adoption en février dernier par le Parlement bosnien de la déclaration adoptée par le Président du Conseil des ministres sur l'engagement écrit de poursuivre les efforts en vue de l'adhésion à l'Union européenne. En effet, le voeu des Bosniens d'adhérer à l'Union européenne et leurs ambitions globales pour l'avenir requièrent de la part des dirigeants bosniens davantage d'efforts et de travail aux fins de la prise des décisions qui s'imposent pour répondre aux critères d'adhésion à l'Union européenne.

Les difficultés politiques vécues par la Bosnie-Herzégovine durant la période qui a précédé la conclusion de l'accord sur la formation du Gouvernement actuel prouvent que les Bosniens n'ont d'autre solution que de

travailler ensemble pour relever les défis et remédier aux problèmes que connaît la Bosnie-Herzégovine. Aussi le respect de l'unité et de la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine dans le cadre des frontières internationalement reconnues par l'ensemble des Bosniens constitue-t-il un facteur majeur du progrès et de la prospérité futurs du pays. Nous demandons instamment à tous ceux qui appellent à la sécession des entités de Bosnie-Herzégovine à s'abstenir de ces appels, qui sont une violation des dispositions de la Constitution de la Bosnie-Herzégovine et des termes de l'Accord de Dayton. Nous les engageons également à consacrer leur énergie au renforcement de l'unité nationale et de la coopération positive entre toutes les parties bosniennes.

Pour terminer, nous saluons la force multinationale stationnée dans le pays afin d'assurer la stabilité pour les efforts qu'elle déploie afin de mettre en œuvre les objectifs de l'accord de paix et le renforcement des capacités.

**M. Lucas** (Angola) (*parle en anglais*) : Nous saluons le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, et le remercions de son exposé, de sa présentation du rapport sur l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine (S/2015/300, annexe), et du travail qu'accomplit actuellement son bureau afin d'assurer la progression régulière de la consolidation de l'État multinational de Bosnie-Herzégovine. Nous tenons à dire avant toute chose que la République d'Angola appuie fermement l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine, conformément à l'Accord de paix de Dayton. Dans notre déclaration, nous nous attacherons à trois questions principales : le cadre politique général, les remises en question de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, et enfin, les objectifs et conditions de la fermeture du Bureau du Haut-Représentant.

Concernant le cadre politique, nous saluons la formation du nouveau Gouvernement, le 31 mars, six mois après les élections générales. En dépit des accords de coalition signés aux niveaux de la Fédération et des entités, le désaccord apparu autour de l'attribution des portefeuilles ministériels a retardé la formation du Gouvernement, ce qui justifie le point de vue exprimé dans le rapport du Haut-Représentant quant à la nécessité d'améliorer certains aspects de la procédure électorale, notamment en réformant la loi électorale du pays et les dispositions applicables de la Constitution. La déclaration conjointe sur la présidence tripartite, qui a confirmé l'engagement pris par le pays de procéder à des réformes institutionnelles à tous les niveaux de l'État afin de préparer la Bosnie-Herzégovine à son adhésion future à l'Union européenne est une avancée importante sur le plan politique également, tout comme la déclaration des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne sur la nécessité de progresser nettement dans l'application du programme de réforme aux fins de la candidature à l'Union européenne.

L'initiative adoptée par les Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne et du Royaume-Uni en novembre 2014, qui est désormais une initiative de l'Union européenne, offre à la Bosnie-Herzégovine une occasion réelle d'accomplir des progrès vers l'intégration à l'Union européenne. Nous comptons que la décision adoptée par le Conseil de l'Union européenne portant conclusion de l'Accord de stabilisation et d'association de l'Union avec la Bosnie-Herzégovine entrera effectivement en vigueur le 1er juin et servira de feuille de route sur la voie de la pleine intégration du pays à l'Union européenne, en lui permettant de connaître à l'avenir l'unité et la souveraineté dans un contexte multiethnique, ainsi que la stabilité, la prospérité et le développement.

Concernant les remises en question de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, nous sommes préoccupés, 20 ans après la signature de l'Accord de paix de Dayton, par les déclarations de hauts responsables de la Republika Srpska qui plaident pour la dissolution de l'État de Bosnie-Herzégovine. De tels agissements mettent à mal la cohésion entre les communautés multiethniques du pays ainsi que la réconciliation nationale. À cet égard, nous demandons aux dirigeants politiques de s'abstenir de tout propos de cet ordre et de déployer tous les efforts en vue de la réconciliation nationale et de l'intégration de toutes les communautés ethniques, afin de consolider les acquis positifs obtenus jusqu'à présent.

Nous sommes profondément préoccupés de ce que de nombreux jeunes de Bosnie-Herzégovine rejoignent les groupes terroristes au Moyen-Orient. Nous appelons les autorités à adopter des mesures et des politiques énergiques afin de lutter contre ce phénomène négatif et dangereux.

Enfin, s'agissant de la question des objectifs et conditions de la fermeture du Bureau du Haut-Représentant, il est regrettable que, dans la période à l'examen, la Bosnie-Herzégovine n'ait accompli que des

progrès limités dans la réalisation des objectifs qu'il lui faut encore atteindre parmi ceux qui ont été fixés par le Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix pour procéder à la fermeture du Bureau du Haut-Représentant, ainsi qu'il est rappelé dans la résolution 2183 (2014).

Pour terminer, la République d'Angola se félicite de ce que la situation en Bosnie-Herzégovine demeure globalement calme et stable. Nous prenons acte des activités mises en œuvre par la force menée par l'Union européenne, EUFOR ALTHEA, à l'appui de la paix et de la sécurité en Bosnie-Herzégovine. Nous saluons le travail accompli par le Bureau du Haut-Représentant afin de maintenir sur place des conditions de sûreté et de sécurité, conformément à son mandat, et nous avons foi en un nouvel avenir pour la Bosnie-Herzégovine, espérant que les nouveaux dirigeants sauront dépasser les divisions du passé pour se concentrer sur la bonne gouvernance, l'état de droit et les réformes économiques en vue de la paix et de la prospérité du pays.

**M. Wang Min** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Haut-Représentant, M. Valentin Inzko, de son exposé.

La situation en Bosnie-Herzégovine est demeurée généralement stable ces derniers temps. Des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne le processus politique et l'état de droit. Malgré les inondations qui ont ravagé le pays en mai 2014, et grâce aux efforts de la population, l'économie est sur la bonne voie dans l'ensemble. Des élections ont été organisées avec succès l'année dernière, et un nouveau gouvernement a été formé en mars sans difficulté. La Chine s'en félicite.

La Chine respecte la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Nous pensons que ce pays a le droit souverain de définir sa propre voie de développement et sa politique étrangère. La communauté internationale doit respecter et appuyer les choix faits par le peuple et le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine en matière de développement. Nous espérons que sous la houlette du nouveau Gouvernement, toutes les communautés pourront vivre en paix et œuvrer de concert en vue d'un développement qui profite à tous, en faisant fond sur les progrès importants enregistrés en matière de reconstruction nationale. Nous espérons également que les efforts visant à l'application intégrale de l'Accord de paix de Dayton se poursuivront et que des progrès supplémentaires seront réalisés en matière de reconstruction, dans tous les domaines.

La Bosnie-Herzégovine est un pays important des Balkans. Sa paix, sa stabilité et son développement sont dans l'intérêt commun de la communauté internationale, et notamment des autres pays de la région. Le développement socioéconomique et la reconstruction du pays continuent de se heurter à des difficultés et défis complexes. Le pays a toujours besoin de l'appui et de l'aide de la communauté internationale pour parvenir à un développement socioéconomique, à une paix et à une stabilité durables. La communauté internationale doit adopter, dans le traitement de la question de Bosnie-Herzégovine, une démarche équilibrée et prudente, tout en respectant pleinement le principe d'appropriation nationale et l'indépendance de son peuple, en vue de renforcer l'unité et de parvenir à un développement harmonieux qui profite à toutes ses communautés. La Chine appuie les efforts consentis par M. Inzko pour s'acquitter de ses fonctions conformément à son mandat, en jouant un rôle constructif pour faire avancer le processus politique en Bosnie-Herzégovine. Nous sommes prêts à participer aux efforts que continue de déployer la communauté internationale pour contribuer à une paix, à une stabilité et à un développement durables en Bosnie-Herzégovine.

**M. Mangaral** (Tchad) : Je voudrais remercier le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine de la présentation de son rapport qui couvre la période allant du 21 octobre 2014 au 21 avril 2015 (S/2015/300, annexe). Cette période a été dominée par trois faits marquants sur le plan politique, à savoir le processus de formation des gouvernements à l'issue des élections générales d'octobre 2014, l'action menée pour lancer le processus d'intégration de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne, et la poursuite des agissements et des déclarations remettant en question les principes fondamentaux de l'Accord de paix de Dayton.

À cet égard, nous saluons les efforts du Haut-Représentant visant à faire appliquer les dispositions à caractère civil de l'Accord de Dayton, à promouvoir de nouvelles avancées et à persévérer dans la mise en œuvre dudit accord. Nous saluons également la proclamation, le 10 novembre 2014, des résultats officiels des élections concernant l'État de Bosnie-Herzégovine, les deux entités et les 10 cantons de la Fédération. De même, nous nous félicitons des avancées enregistrées par rapport aux préoccupations relatives à la Loi sur l'interdiction temporaire de la cession des biens de l'État, qui a été adoptée par l'Assemblée parlementaire du pays et promulguée en mars 2015. Cependant, nous déplorons la remise en cause des fondements de

l'Accord-cadre général pour la paix par certains leaders de partis durant la période à l'examen, portant ainsi atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Nous sommes surpris par les propos tenus dans les médias le 9 avril dernier par un membre de la Chambre des peuples de la Bosnie-Herzégovine, annonçant l'intention de sa formation politique d'adopter une résolution sur une Republika Srpska libre et indépendante. Nous condamnons une telle déclaration, qui sape la cohésion nationale en Bosnie-Herzégovine.

Nous saluons l'élection de la nouvelle présidence collégiale, officiellement entrée en fonctions le 17 novembre 2014 et comprenant un membre serbe, un membre croate et un membre bosniaque, dans un esprit constructif. De même, nous apprécions l'entérinement par l'Assemblée parlementaire, le 23 février 2015, de l'engagement écrit d'entreprendre des réformes dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union européenne. Par ailleurs, nous demandons à toutes les autorités de la Bosnie-Herzégovine de coopérer sans réserve avec le Haut-Représentant et les organismes internationaux, comme le prévoit l'article 9 de l'Accord-cadre, et de garantir au Haut-Représentant l'accès aux éléments d'information et aux documents officiels dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat. Nous restons préoccupés par l'attitude désinvolte des autorités à différents niveaux, qui persistent à ne pas appliquer de nombreuses décisions de la Cour constitutionnelle de la Bosnie-Herzégovine, témoignant ainsi de l'absence générale de progrès en ce qui concerne le renforcement de la primauté du droit dans le pays.

S'agissant des poursuites contre les auteurs de crimes de guerre, nous notons le manque de détermination des autorités de la Fédération à cet égard. En outre, les pressions politiques exercées sur la police constituent un handicap grave à son bon fonctionnement. Concernant la question des réfugiés et des personnes déplacées, nous estimons qu'il s'agit d'un élément central de l'application intégrale de l'Accord-cadre général pour la paix, qui doit nécessiter la création par les autorités de l'État et de ses entités constitutives des conditions politiques, économiques et sociales propices à leur retour et à leur réintégration harmonieuse sans discrimination. Par ailleurs, il est à noter que les réformes visant à garantir l'indépendance des médias publics n'ont pas progressé faute d'entente entre les trois diffuseurs du service public de Bosnie-Herzégovine pour créer un organe national de radio et télédiffusion tel que prévu par la législation de l'État.

Pour finir, nous rendons un hommage mérité à la mission militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, qui continue de jouer un rôle important en appuyant les efforts du pays pour maintenir des conditions propices à la sécurité et à la sûreté. Nous réaffirmons également notre attachement à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine, et nous soutenons le Bureau du Haut-Représentant afin de réaliser les cinq objectifs et les deux conditions fixés pour sa fermeture.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Lituanie.

J'ai le plaisir de souhaiter de nouveau la bienvenue au Conseil au Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, et de le remercier pour son rapport (S/2015/300, annexe), pour son exposé et pour tout le travail accompli sur le terrain.

La Lituanie s'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne.

Cette année marque le vingtième anniversaire de la fin d'une guerre dévastatrice qui a duré trois ans et demi et d'une énorme tragédie humaine. Cette année marque également le vingtième anniversaire du massacre de Srebrenica, que d'aucuns ont comparé à des scènes sorties tout droit de l'enfer, écrites sur les pages les plus sombres de l'histoire de l'humanité. Des progrès remarquables ont été réalisés depuis la signature de l'Accord de paix de Dayton. Les deux dernières décennies témoignent de l'engagement de la communauté internationale à bâtir une région plus sûre et plus stable. L'engagement soutenu de l'Union européenne a permis de mettre en place un cadre essentiel et a encouragé le changement. Même si des défis subsistent, des progrès considérables ont été réalisés dans la région, et la Bosnie-Herzégovine ne fait pas exception. Des mesures importantes ont été prises en vue de la réalisation de la vision d'une nation multiethnique, prospère et unie. Notre engagement en faveur de l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays souverain et uni demeure ferme.

L'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine illustre clairement le choix de son peuple en faveur de l'Europe et la ferme détermination du pays à continuer d'avancer sur la voie de son intégration à l'Union européenne. La nouvelle approche adoptée par l'Union européenne a imprimé un nouvel élan à ce processus. En adoptant l'engagement écrit d'entreprendre de

nouvelles réformes, qui a été signé par les dirigeants des partis politiques et entériné par l'Assemblée parlementaire, les autorités de Bosnie-Herzégovine ont pris une excellente décision. Celle-ci a marqué un tournant dans les relations entre l'Union européenne et la Bosnie-Herzégovine. Il s'agit d'un pas en avant vers la réalisation de la perspective européenne du pays, qui permettra l'entrée en vigueur de l'Accord de stabilisation et d'association dès le mois prochain. D'autres mesures s'imposent pour poursuivre le programme de réformes destinées à concourir aux améliorations nécessaires aux plans économique et social, y compris les mesures prévues dans le cadre du Pacte de croissance, ainsi qu'un dialogue étroit entre l'Union européenne et la Bosnie-Herzégovine.

Même si l'économie a fait preuve de résilience après les inondations qui ont frappé la Bosnie-Herzégovine et d'autres pays de la région au printemps dernier, il faut s'attaquer d'urgence aux problèmes sociaux et économiques, comme l'indique le rapport du Haut-Représentant. Le taux de chômage élevé, surtout parmi les jeunes, est une source de préoccupation. Une réforme ininterrompue doit offrir de réelles possibilités profitant à tous les citoyens, y compris les jeunes et les chômeurs. Nous sommes encouragés par le fait que les dirigeants nouvellement élus ont l'intention de mettre l'accent sur les efforts de réforme.

Nous appelons les autorités à faire fond sur les possibilités offertes par la nouvelle approche de l'Union européenne. Pour les exploiter pleinement, les élites politiques doivent faire preuve de détermination et être unies. Les discours nationalistes et séparatistes de nature à semer la division menacent les fondements mêmes de l'État, sont contreproductifs et doivent être rejetés. Comme je l'ai indiqué, la Lituanie appuie fermement l'indépendance, l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Afin de poursuivre la réconciliation et le renforcement de l'état de droit et des capacités administratives à tous les niveaux, il faut surmonter les divergences politiques et être unis en vue d'atteindre l'objectif commun. Des relations de bon voisinage et une coopération régionale sont essentielles pour assurer la sécurité et la prospérité dans les Balkans occidentaux. Des efforts communs visant à établir des liens et à progresser dans d'autres domaines sont d'importants facteurs qui servent l'unité. Nous encourageons les autorités nouvellement élues à continuer de promouvoir la coopération régionale et à consolider les liens avec les pays voisins.

Les initiatives relatives à la coopération régionale contribuent également à lutter contre les menaces à la sécurité. Bien que les conditions de sécurité demeurent dans l'ensemble stables en Bosnie-Herzégovine, l'incident qui a récemment eu lieu dans la ville de Zvornik, où un commissariat de police a été attaqué et un officier de police tué, montre que les autorités doivent intensifier les efforts pour assurer l'ordre public, la sûreté et la sécurité. L'Union européenne et la Lituanie, qui est l'un de ses membres, continueront, par l'intermédiaire de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne, d'appuyer les efforts faits par la Bosnie-Herzégovine pour maintenir un environnement sûr dans le cadre du mandat de l'ONU.

Enfin, nous encourageons les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine à manifester une volonté politique et une détermination claires et stratégiques et à tirer parti de l'élan donné pour que tous les citoyens bosniens profitent des progrès réels accomplis dans les réformes économiques et sociales. Cela est essentiel pour atteindre l'objectif d'un pays uni et prospère dont la diversité fait sa force.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la représentante de la Bosnie-Herzégovine.

**M^me^ Čolaković** (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je remercie tout d'abord le Haut-Représentant M. Valentin Inzko d'avoir présenté le quarante-septième rapport (S/2015/300, annexe) sur la situation dans mon pays. Nous apprécions les activités qu'il mène dans le cadre de son mandat au titre de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine.

Des faits politiques positifs ont eu lieu depuis le dernier rapport du Haut-Représentant (S/2014/314, annexe). Une période de six mois de négociations postélectorales intensives et parfois pénibles vient de s'achever dans mon pays. Tous les gouvernements ont été formés en Bosnie-Herzégovine et sont prêts à s'attaquer à un certain nombre de questions importantes pour le pays, aujourd'hui et demain. Tout d'abord, il n'est plus possible de différer les réformes si nécessaires pour mettre en place un cadre afin de prendre des mesures socioéconomiques propres à assurer une vie meilleure et plus prospère en Bosnie-Herzégovine.

Sept années se sont écoulées, et la solide perspective de l'intégration à l'Union européenne occupe de nouveau une place centrale dans le programme

politique de la Bosnie-Herzégovine. La déclaration commune d'engagement – adoptée par la présidence le 29 janvier, signée par les dirigeants des 14 partis représentés au Parlement et pleinement approuvée par l'Assemblée parlementaire le 23 février – réaffirme que l'entrée dans l'Union européenne est un objectif stratégique de la Bosnie-Herzégovine.

Suite à cette déclaration, le 21 avril, le Conseil de l'Union européenne a adopté une décision portant conclusion de l'Accord de stabilisation et d'association de l'Union européenne avec la Bosnie-Herzégovine. L'Accord devrait entrer en vigueur le 1er juin. Dans cette décision historique, le Conseil de l'Union européenne a indiqué :

> « Considérant les engagements auxquels a ainsi souscrit la Bosnie-Herzégovine, et conformément à ses conclusions du 15 décembre 2014, le Conseil note que les conditions préalables qui y figuraient sont remplies et accepte d'engager la procédure en vue de la conclusion et de l'entrée en vigueur de l'Accord de stabilisation et d'association avec la Bosnie-Herzégovine ».

Nous sommes fermement convaincus que cette démarche nouvelle de l'Union européenne à l'égard de la Bosnie-Herzégovine représente une occasion unique de tourner définitivement la page sur une période de stagnation et d'immobilité et de montrer ainsi au peuple de Bosnie-Herzégovine que ses dirigeants ont entendu son message et son appel au changement.

Bien entendu, nous devons être conscients que la tâche qui nous attend est considérable et que plusieurs domaines essentiels exigent une sérieuse réorganisation et doivent être adaptés aux normes de l'Union européenne. Les institutions compétentes de Bosnie-Herzégovine établissent actuellement la liste des priorités pour la période à venir. Parallèlement aux réformes internes, la Bosnie-Herzégovine axe en particulier ses efforts sur le renforcement de la coopération au sein de la région, notamment pour ce qui est des projets d'infrastructure. Comme cela a été démontré maintes fois, la dynamique de l'intégration à l'Union européenne est essentielle pour encourager mon pays à faire avancer ses réformes socioéconomiques et judiciaires, ainsi que les autres réformes nécessaires, et à lever les obstacles qui demeurent sur la voie de l'intégration européenne.

Nous savons que notre situation socioéconomique exige de mener des réformes sans tarder. Comme l'ont souligné de nombreux orateurs aujourd'hui, l'emploi des jeunes et la création de nouveaux emplois sont absolument indispensables pour que les jeunes professionnels restent en Bosnie-Herzégovine et cela constitue l'une des tâches les plus urgentes que doivent accomplir les autorités nouvellement nommées à tous les niveaux. Le Pacte pour la croissance et pour l'emploi en Bosnie-Herzégovine propose un ensemble complet de mesures à prendre à cet égard.

Nous observons depuis quelque temps une nouvelle dynamique dans la coopération régionale dans la région des Balkans occidentaux. Il s'agit d'un signe évident de l'amélioration des relations entre nos pays et, dans le même temps, d'une prise de conscience qu'il existe un certain nombre de questions d'intérêt commun auxquelles on ne peut s'attaquer efficacement qu'avec la participation de tous les pays concernés. Ces questions concernent en particulier les grands projets d'infrastructure liés aux secteurs des communications, des transports et de l'énergie. Cette ligne d'action a été confirmée et précisée lors de la réunion des six premiers ministres des pays des Balkans occidentaux, tenue le 21 avril à Bruxelles. L'appui financier annoncé de l'Union européenne dans ce domaine sera absolument essentiel.

Notre participation active aux travaux de plusieurs organisations régionales, ainsi que de l'ONU, est maintenant bien connue. Pour ne donner qu'un exemple, nous fournissons des contingents aux forces de maintien de la paix des Nations Unies. Nous allons en outre assumer la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 19 mai pour une période de six mois. À cet égard, la réunion de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui aura lieu à Sarajevo en mai, sera la première rencontre politique organisée sous notre présidence de six mois. Nous considérons qu'il s'agit d'une occasion exceptionnelle de montrer que la Bosnie-Herzégovine est dotée de toutes les capacités nécessaires pour présider le Conseil de l'Europe et ses 47 pays membres.

L'attaque du 27 avril contre le commissariat de police à Zvornik nous rappelle que la menace posée par le terrorisme et l'extrémisme violent préoccupe vivement notre région, comme le reste du monde. Même si nous pensons qu'il s'agissait d'un incident isolé, il exige certainement de faire preuve d'une vigilance accrue, et appelle également une meilleure coordination entre les services de maintien de l'ordre et de sécurité, et une coopération régionale et internationale pour

combattre le terrorisme. Mon pays reste pleinement engagé et continuera de participer activement à l'action menée dans le monde pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, car nous sommes convaincus qu'on ne peut faire échec au terrorisme que par le biais d'une action coordonnée de la communauté internationale, basée sur une approche globale et soutenue impliquant la participation et la collaboration actives de tous les États.

En conclusion, je voudrais dire notre conviction que le verre est à moitié plein. En d'autres termes, je suis optimiste qu'aujourd'hui la synergie qui s'est créée entre les acteurs politiques internes du pays et la communauté internationale, en particulier l'Union européenne, donnera des résultats concrets et positifs. Bien que cela ait pris beaucoup de temps, nous avons aujourd'hui un processus politique axé sur un dialogue propre à concrétiser les promesses faites aux citoyens de Bosnie-Herzégovine, un pays dont les paysages sont magnifiques et la diversité culturelle riche, comme l'a si bien dit M. Inzko dans ses observations liminaires.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Chef de la délégation de l'Union européenne.

**M. Mayr-Harting** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie, pays candidats, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova, s'associent à cette déclaration.

Je me joins aux autres orateurs pour souhaiter de nouveau la bienvenue au Conseil à mon grand ami le Haut-Représentant, Valentin Inzko, et voudrais l'assurer de notre appui continu. Je remercie également la Représentante permanente de la Bosnie-Herzégovine de sa déclaration.

L'Union européenne continue de suivre de près l'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine. La stabilité et le progrès dans ce pays sont très importants pour nous. J'ai le plaisir d'informer le Conseil que l'Accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne, ses États membres et la Bosnie-Herzégovine entrera en vigueur le 1er juin 2015, suite à l'adoption à Sarajevo de l'engagement écrit, qui établit un cadre ambitieux pour un programme de réformes global. Nous attachons une importance stratégique à l'engagement pris par écrit d'entreprendre des réformes et de produire des résultats concrets dans le cadre de l'adhésion à l'UE, un engagement qui a été adopté par la présidence de la Bosnie-Herzégovine, signé par les chefs des partis politiques du pays et entériné par l'Assemblée parlementaire. Cette évolution positive de la situation est un indice crucial du partenariat solide qui existe entre la Bosnie-Herzégovine et l'Union européenne et atteste de l'engagement du pays sur la voie de l'adhésion à l'UE dans le cadre de l'approche renouvelée de l'UE énoncée par le Conseil de l'Union européenne en décembre 2014.

À la suite des élections générales d'octobre 2014, le processus de formation des législatures et des gouvernements au niveau de l'État s'est achevé. Les représentants de ces nouvelles instances gouvernementales sont maintenant en contact avec l'Union européenne et les partenaires internationaux, y compris avec les institutions financières internationales, aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de réformes initial. Ce programme de réformes doit être en phase avec l'acquis de l'UE et répondre aux critères de Copenhague : réformes socioéconomiques, notamment l'état de droit et la bonne gouvernance, ainsi que les questions de fonctionnalité convenues, notamment le mécanisme de coordination de l'UE. Il doit aussi tenir compte du Pacte pour l'emploi et la croissance, initiative dont le Conseil a été informé en mai 2014 (voir S/PV.7176).

Des efforts généraux en vue de la mise en œuvre des réformes par les dirigeants de Bosnie-Herzégovine bénéficieront à tous les citoyens du pays, indépendamment de leur origine ethnique ou de leur appartenance religieuse. Des progrès tangibles dans la mise en œuvre des réformes renforceront la stabilité et jetteront de solides bases pour le développement et la prospérité futurs. Ils permettront aussi de progresser sur la voie de l'intégration à l'UE.

Malgré ces indices positifs importants, beaucoup reste encore à faire en Bosnie-Herzégovine avant que nous puissions parler de succès total. Les divisions profondément ancrées persistent et la réconciliation est lente. Les problèmes socioéconomiques peuvent être aisément manipulés à des fins politiques. Il y a déjà eu des tentatives dans ce sens. Une rhétorique prônant la division et la sécession reste une source de grave préoccupation et perturbe grandement les réformes que la Bosnie-Herzégovine doit entreprendre. Des déclarations sont faites et des initiatives sont prises à des fins politiques à court terme. Des visions politiques trompeuses et nocives sont présentées au public, souvent

pour consolider le pouvoir et détourner l'attention des graves problèmes socioéconomiques et du rôle de la politique dans l'état de l'économie. Un tel comportement sape la confiance dans les dirigeants politiques et remet en cause leurs intentions et leur attachement au succès du processus de réformes dans le pays.

Depuis septembre 2011, la présence consolidée de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine a pour but d'appuyer pleinement le pays, notamment s'agissant des questions liées à l'UE. Le nouveau Représentant spécial de l'Union européenne, qui est aussi Chef de délégation à Sarajevo, M. Lars-Gunnar Wigemark, vient d'arriver et, à l'instar de ses prédécesseurs, continuera de fournir des orientations politiques au Commandant de la force de l'UE sur les questions militaires ayant une dimension politique locale.

L'Union européenne continue aussi d'accompagner la Bosnie-Herzégovine dans ses progrès en matière de sécurité. La situation au plan de la sécurité est restée généralement calme et stable, bien que la stabilité ne soit pas encore solidement instaurée. Le dernier incident tragique survenu à Zvornik, où un individu a attaqué un commissariat de police et tué un policier, atteste de la persistance des menaces à l'ordre public et à la sécurité et rappelle qu'il importe de poursuivre les efforts dans ces domaines. En outre, les autorités de Bosnie-Herzégovine doivent s'attaquer aux causes profondes des difficultés socioéconomiques et renforcer encore plus avant la capacité des institutions chargées de l'application de la loi.

Cela dit, l'UE est prête veiller à ce que l'Opération Althea de sa force de maintien de la paix de (EUFOR) reste concentrée sur le renforcement des capacités et la formation tout en conservant la possibilité de contribuer à la capacité de dissuasion des autorités si la situation l'exige. L'EUFOR ALTHEA est également prête à jouer un rôle militaire exécutif en appui aux efforts faits par la Bosnie-Herzégovine pour maintenir un environnement sûr et sécurisé sur la base d'un mandat de l'Organisation des Nations Unies. En outre, dans le contexte de la stratégie globale de l'UE en Bosnie-Herzégovine, nous attendons avec intérêt de poursuivre les discussions avec la communauté internationale, au sein de l'instance appropriée, sur la reconfiguration de la présence internationale et appelons les autorités de Bosnie-Herzégovine à réaliser les objectifs et les conditions fixés pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant.

L'UE réitère son attachement sans équivoque à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays souverain et uni, ainsi qu'à la perspective de l'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne. L'Union européenne continuera de fournir l'appui et l'assistance nécessaires en vue de promouvoir la stabilité du pays, les réformes, le développement et le processus d'intégration européen.

Il est évident qu'il existe une énergie renouvelée et un esprit nouveau qu'il faut continuer à appuyer et à renforcer pour venir à bout des divisions bien ancrées et relever les défis qui persistent. Il importe aussi d'améliorer de façon significative l'efficacité et le fonctionnement des institutions du pays en général, afin de garantir la viabilité et la continuité des réformes démocratiques en place depuis 1995 et de renforcer les capacités requises dans le cadre de l'adhésion à l'UE, particulièrement pour ce qui est de la coordination entre les différents niveaux du Gouvernement.

C'est pourquoi je voudrais saisir cette occasion pour inviter le Conseil de sécurité à exhorter les dirigeants de Bosnie-Herzégovine à répondre aux revendications de leurs citoyens, à maintenir une dynamique positive en honorant les engagements qu'ils ont pris en matière de réformes, notamment ceux liés à la mise en œuvre du l'Accord de stabilisation et d'association, à dépasser les divisions politiques persistantes et, enfin, à promouvoir le programme de réformes et à mener de façon décisive le pays de l'avant vers une stabilité et une prospérité accrues pour tous les citoyens tandis qu'il avance sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne.

Le peuple de Bosnie-Herzégovine a droit au progrès, à la prospérité et à la perspective d'un avenir meilleur. L'Union européenne est prête à aider et à assister le pays à concrétiser cette vision, et encourage toutes les parties prenantes du pays et de la région à apporter leur pierre à l'édifice. Les avancées tangibles de la Bosnie-Herzégovine sur la voie des réformes globales est dans le meilleur intérêt du pays, de la région et de l'Union européenne elle-même.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Croatie.

**M. Drobnjak** (Croatie) (*parle en anglais*) : D'emblée, je m'associe aux autres orateurs pour saluer le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, Valentin Inzko, et le remercier de son exposé et de son rapport (S/2015/300, annexe), ainsi que des efforts

personnels qu'il a inlassablement déployés dans l'exécution de son mandat.

La Croatie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, et je vais ajouter plusieurs observations à titre national.

Pour la Croatie, la Bosnie-Herzégovine n'est pas seulement un pays voisin avec lequel nous partageons une frontière commune longue de 1000 kilomètres; c'est un pays avec lequel nous entretenons des relations amicales de partenariat et que nous considérons comme notre allié. Le fait que la Présidente de la Croatie, M^me^ Kolinda Grabar-Kitarović, a choisi de se rendre à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, pour sa première visite bilatérale à l'étranger après son entrée en fonctions en février dernier, confirme l'importance que la Croatie attache à ses relations avec ce pays.

La Croatie appuie fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Sa stabilité et sa prospérité sont de la plus haute importance pour nous. Nous continuerons de plaider pour que la communauté internationale accorde une attention soutenue à la Bosnie-Herzégovine, l'objectif étant de réaliser des progrès concrets dans le processus d'intégration à l'Europe.

Il est important et nécessaire d'assurer une véritable égalité entre les trois peuples constitutifs si l'on veut assurer la stabilité et le bon fonctionnement de la Bosnie-Herzégovine. Six mois après les élections, toutes les autorités ont enfin été mises en place en Bosnie-Herzégovine. Nous notons avec satisfaction que les Croates − le plus petit des trois peuples constitutifs du pays, numériquement parlant − disposent enfin d'un membre légitime au sein de la Présidence et qu'ils sont représentés à tous les niveaux du Gouvernement, sur un pied d'égalité et de manière légitime.

La dernière chose dont la Bosnie-Herzégovine ait besoin, c'est une rhétorique sécessionniste et incendiaire. C'est pourquoi nous condamnons les déclarations faites et les mesures prises récemment par la Republika Srpska, telles que l'adoption de la déclaration sur la liberté et l'indépendance de la Republika Srpska, ainsi que l'interprétation controversée de ce qui s'est passé à Srebrenica il y a 20 ans. De tels actes sont totalement inacceptables. D'un autre côté, la visite de M. Milorad Dodik, en avril, à Srebrenica, pourrait être un signe encourageant dans le processus de réconciliation dont le besoin se fait si cruellement sentir.

Le vingtième anniversaire du génocide de Srebrenica, en juillet prochain, constituera une autre occasion pour nous tous d'honorer la mémoire des victimes de la pire atrocité commise en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce qui s'est passé à Srebrenica constitue un acte de génocide, comme l'a établi le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Les tentatives de le nier sont tout simplement inacceptables.

Nous sommes fermement convaincus que la poursuite régulière du processus d'intégration à l'Europe, qui est porteur d'avenir, représente le moyen le plus efficace et le plus constructif de réaliser la consolidation interne de la Bosnie-Herzégovine. La Croatie appuie fermement la nouvelle approche de l'Union européenne (UE) à l'égard de la Bosnie-Herzégovine. Elle a remis le pays à l'ordre du jour de l'UE et lui a fourni une véritable occasion de réaliser des progrès grâce à des réformes globales et faisables. Nous soutenons pleinement l'engagement de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine dans cette nouvelle initiative de l'UE et espérons qu'elle continuera à mettre en route les réformes politiques et économiques indispensables. Afin de réussir, ces réformes exigeront, au-delà de l'amélioration des capacités administratives et d'un travail acharné, le consensus de tous les partis politiques.

La Ministre croate des affaires étrangères, M^me^ Vesna Pusić, s'est rendue à Sarajevo le mois dernier et a ensuite organisé au Luxembourg, le 20 avril, un petit-déjeuner de travail ministériel en marge du Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Union européenne. C'était une excellente occasion d'échanger des vues sur la préparation du programme initial de réformes et de réaffirmer une fois de plus les perspectives de l'UE sur la Bosnie-Herzégovine.

La Croatie se félicite de l'entrée en vigueur de l'Accord de stabilisation et d'association entre l'UE et la Bosnie-Herzégovine, le 1^er^ juin. Il s'agit de la première relation contractuelle avec l'UE, qui définit un plan structuré de vastes réformes politiques, économiques et sociales. En ce qui concerne l'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'OTAN, nous exhortons les dirigeants politiques nouvellement élus à intensifier leurs efforts pour appliquer l'accord politique des six partis sur la question des biens militaires et à œuvrer de manière constructive en vue de lancer le premier cycle du Plan d'action pour l'adhésion dès que possible.

Nous condamnons l'attentat terroriste perpétré récemment contre le poste de police de Zvornik et

exprimons nos condoléances à la famille du policier qui a été tué lors de l'attaque. Nous comptons sur la coopération étroite des autorités et des institutions compétentes de Bosnie-Herzégovine à tous les niveaux afin d'empêcher que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir. Compte tenu de ce qui précède, la mission militaire de l'UE en Bosnie-Herzégovine, qui dispose d'un mandat exécutif, reste d'une importance vitale.

Nous regrettons que le protocole additionnel à l'Accord de stabilisation et d'association de l'UE avec la Bosnie-Herzégovine n'ait pas encore été signé. Cela n'a que trop tardé. Aussi est-il capital que la Bosnie-Herzégovine s'engage de nouveau dans des discussions constructives avec l'UE en vue d'approuver l'adaptation technique de l'Accord avec la célérité voulue. Nous comptons également que la Bosnie-Herzégovine amendera sa conduite actuelle concernant certaines questions de contrôle douanier sur une partie de sa frontière avec la Croatie.

Pour terminer, je réitère mes remarques liminaires en soulignant que la Croatie appuie pleinement la Bosnie-Herzégovine et lui tend la main dans un esprit d'amitié et de partenariat véritables. La Bosnie-Herzégovine mérite un avenir sûr et prospère et la Croatie ne ménagera aucun effort pour lui apporter son aide le long de ce chemin difficile.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Serbie.

**M. Milanović** (Serbie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, M. Inzko, de son rapport (S/2015/300, annexe) et de la déclaration qu'il a faite aujourd'hui. En tant que pays voisin, la Serbie considère que la stabilité et la prospérité de la Bosnie-Herzégovine sont d'un intérêt vital. Dans ce contexte, nous sommes fermement attachés à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays, comme prévu par l'Accord de Dayton.

La Bosnie-Herzégovine est l'un des principaux partenaires de la Serbie dans la région, et mon pays est déterminé à continuer de promouvoir des relations de bon voisinage avec toutes les structures politiques, dans tous les domaines et à tous les niveaux de gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. La Serbie salue et appuie sans réserve le nouveau Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine sur la voie de l'intégration européenne, ainsi que dans les réformes qu'il a l'intention de mettre en place.

Mon pays est très préoccupé par l'attaque perpétrée à Zvornik, le 27 avril, au cours de laquelle un fonctionnaire du Ministère de l'intérieur de la Republika Srpska a été tué et deux autres blessés. Nous condamnons ces actes odieux de terrorisme dans les termes les plus énergiques et comptons que ses auteurs seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi.

Le terrorisme et l'extrémisme, en général, ainsi que le départ d'hommes et de femmes de notre région pour aller combattre dans des guerres étrangères, en particulier, ne contribuent pas à une vie paisible et prospère pour nos citoyens. Tant la Serbie que la Bosnie-Herzégovine sont membres de la coalition mondiale de lutte contre le terrorisme et ont modifié leurs lois nationales pour mettre en accusation les combattants terroristes étrangers. Bien qu'un grand nombre de combattants se battent loin de chez eux, le récent attentat terroriste nous rappelle brutalement la triste réalité que nos pays ne seront pas épargnés par ces pratiques monstrueuses, car le terrorisme ne connaît ni ne respecte les frontières nationales. Nous devons combattre ce fléau des temps modernes, et la Serbie est prête à coopérer avec la Bosnie-Herzégovine dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la criminalité organisée sous toutes ses formes, convaincue que la coopération régionale est la clef de voûte de la stabilité et de la prospérité de toute la région.

La Serbie et la Bosnie-Herzégovine entretiennent un dialogue politique à très haut niveau, comme en témoigne, notamment, la visite du Premier Ministre serbe, M. Aleksandar Vučić, à Sarajevo, l'année dernière, sa première visite internationale après son entrée en fonctions. Il se rendra de nouveau à Sarajevo demain. En avril, le Ministre serbe des affaires étrangères, Ivica Dačić, a rencontré son homologue bosnien, Igor Crnadak, à Belgrade, et s'est rendu à Sarajevo, le 29 avril, en sa qualité de Président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. En outre, une initiative visant à organiser une session conjointe du Gouvernement de la République de Serbie et du Conseil des ministres de la Bosnie-Herzégovine a été lancée.

La Serbie et la Bosnie-Herzégovine sont d'accord sur le fait que la coopération économique, notamment dans le domaine des transports, des infrastructures et de l'énergie, est d'une importance primordiale pour promouvoir de bonnes relations bilatérales et régionales. Cela est particulièrement important dans le contexte du relèvement que connaissent ces deux pays à la suite des énormes inondations qui ont eu lieu l'année dernière,

et il leur incombe donc de procéder à la reconstruction des infrastructures, sans lesquelles aucune coopération positive ne serait possible entre les pays, et qui, ce qui est tout aussi important, relient les populations au quotidien.

La Serbie est un fervent partisan de l'intégration de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne, et se félicite de la conclusion de l'Accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. Il s'agit d'une bonne nouvelle non seulement pour la Bosnie-Herzégovine, mais aussi pour l'ensemble de la région. Nous sommes d'avis que l'intégration européenne est le moyen le plus efficace de contribuer au progrès d'ensemble et au développement économique général de tous les pays de la région. Nous sommes donc prêts à promouvoir la coopération dans ce domaine, à échanger nos données d'expérience et à coordonner nos activités. À cet égard, le travail de la commission chargée de la mise en œuvre du plan d'action de l'accord bilatéral de coopération dans le domaine de l'intégration européenne est particulièrement important. En outre, nous nous engageons à poursuivre notre coopération avec la Bosnie-Herzégovine dans le cadre du programme de coopération transfrontalière de l'instrument d'aide de préadhésion.

Au début de l'année, mon pays a assumé la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. La Bosnie-Herzégovine présidera bientôt le Conseil de l'Europe. Cela nous donnera de multiples possibilités d'entreprendre tout un éventail d'activités et de projets conjoints contribuant au développement, à la stabilité et à la coopération dans la région. Outre la lutte contre le terrorisme, qui nous préoccupe tous actuellement, nous avons l'intention, à cet égard, d'inclure à notre ordre du jour la question des jeunes. La jeunesse de nos pays représente notre plus grand atout à long terme, et c'est la composante la plus importante compte tenu des efforts qu'elle déploie pour promouvoir la démocratie et la tolérance et apporter la stabilité et la prospérité fort nécessaires.

La Serbie coopère avec la Bosnie-Herzégovine sur la base de partenariats, fondés sur la compréhension et le respect de nos intérêts et différences mutuels. Dans le cadre de nos efforts visant à promouvoir les relations mutuelles, nous sommes disposés à ne ménager aucun effort pour trouver des solutions rapides et efficaces à toutes les questions en souffrance. À cette fin, je tiens à souligner la contribution concrète qui a été apportée récemment par mon pays aux efforts déployés par les bureaux des procureurs chargés des crimes de guerre dans les deux pays en vue de poursuivre et de punir tous les auteurs de crimes de guerre commis sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine. Nous devons continuer d'oeuvrer tous ensemble au sein d'une coopération et d'un partenariat constructifs pour renforcer le respect et la compréhension mutuels, contribuant ainsi à la prospérité de nos citoyens. Il convient de souligner que nous avons pour objectif de surmonter le malaise suscité par certains héritages du passé et de promouvoir la coopération régionale et le bon voisinage.

Il est dans notre intérêt mutuel de promouvoir la réconciliation et la stabilité en Bosnie-Herzégovine pour l'avenir des nouvelles générations. La visite – évoquée dans le rapport dont nous sommes saisis – du Président de la Republika Srpska, Milorad Dodik, le 16 avril au Mémorial de Potocari et la gerbe de fleurs qu'il a déposée en l'honneur des victimes en sont l'illustration.

Pour finir, je voudrais dire que, bien que la maxime poignante de George Santayana, selon laquelle ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter, soit tout à fait vraie, nous ne devons pas laisser le passé nous empêcher d'avancer et nous égarer dans notre périple vers un avenir européen commun.

*La séance est levée à 12 h 5.*